



Chantraine, le 12 Juillet 2017

## CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 Juillet 2017

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
DIOT François	X			
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey			X	VALDENNAIRE Jean-Pascal
OHNNIMUS Martine	X			
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
HARQUET Florian	X			
PETOT Stephane	X			
COLLE Emilie	X			
FELLMANN Bernadette	X			
HAMM Agnès			X	DIOT François
PIERRAT Nathalie	X			
RICHARD Sylvie	X			
RODRIGUES Chantal			X	RICHARD Max
SCHUMACHER Dominique	X			
SEVRAIN Sophie			X	BARBAUX Marc
AUBERT Michel			X	HINGRAY Sandrine
CHAPON Jacques			X	SCHUMACHER Dominique
DORGET Patrick			X	PETOT Stéphane
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude	X			

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire,  
Madame Brigitte GILLE étant désignée secrétaire de séance,  
Après lecture et approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 6 juin 2017,  
Monsieur le Maire ayant précisé que la question portant sur la fixation des tarifs de location de l'étang,  
inscrite à l'ordre du jour, ne serait pas abordée au cours de la présente séance en raison d'un manque de concertation préalable,

#### Le Conseil Municipal :

- \* A validé, à l'unanimité, la **décision modificative n° 1 au budget communal** (virement de crédits).
- \* A validé, à l'unanimité, la **décision modificative n° 1 au budget de l'assainissement** (virements de crédits).
- \* A validé, à l'unanimité, la **décision modificative n° 1 au budget de l'eau** (virements de crédits).

*Monsieur Max RICHARD souhaiterait que les conseillers municipaux soient, préalablement à la séance du conseil municipal, rendus destinataires des décisions modificatives des différents budgets.*

*Monsieur le Maire lui répond que cette démarche sera dorénavant effectuée. .../...*

\* A **décidé**, à l'unanimité, la **création d'un poste d'adjoint technique** à compter du 1<sup>er</sup> août 2017, suite au départ en retraite d'un agent.

\* Considérant trop précipité le retour à la semaine scolaire de quatre jours dès la rentrée de septembre 2017, a **approuvé**, à l'unanimité, l'idée, issue d'une récente réunion avec élus et enseignants, d'une **création prochaine de commission chargée de préparer le retour, dans de bonnes conditions, à la semaine de quatre jours à la rentrée de septembre 2018.**

\* A **fixé** les **nouveaux tarifs de la restauration scolaire** pour l'année scolaire 2017/2018 et, parallèlement, révisé le quotient familial :

- \* Chantrainois : ..... 4,20 €
- \* Extérieurs et personnel communal enseignant : ..... 5,50 €
- \* Tarif préférentiel (pour chantrainois et personnel communal) : ..... 3,00 € (quotient familial < 700)
- \* Tarif préférentiel (pour extérieurs) : ..... 4,30 € (quotient familial < 700).

\* A **révisé** les **nouveaux tarifs de l'étude-garderie** pour l'année scolaire à venir :

	Chantrainois	Extérieurs	Tarif préférentiel Chantrainois QF<700	Tarif préférentiel Extérieurs QF<700
<b>Garderie matin</b>	1.20 €	1.50 €	0.80 €	1.10 €
<b>Garderie soir maternelle</b>	1.20 €	1.50 €	0.80 €	1.10 € (*)
<b>Garderie élémentaire</b>	1.20 €	1.50 €	0.80 €	1.10 € (*)
<b>Garderie mercredi</b>	1.20 €	1.50 €	0.80 €	1.10 € (*)

(\*) *Pour les retards de plus de 10 minutes, une heure supplémentaire sera débitée.*

\* A **approuvé**, à l'unanimité, le **programme des travaux d'alimentation en eau potable** établi par la Société SUEZ EAU FRANCE concernant :

- l'étude diagnostic du réseau d'eau potable,
- le schéma directeur d'aménagement du réseau d'eau potable,
- le programme pluriannuel de travaux d'eau potable,

et **sollicité**, dans ce cadre, des **aides financières** du Département et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

#### Informations diverses :

- *Madame Brigitte GILLE et Messieurs Jean-Pascal VALDENNAIRE et Stéphane PETOT ont présenté à l'assemblée le programme d'investissement de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.*
- *Monsieur le Maire a, quant à lui, présenté aux conseillers municipaux le résultat de la consultation effectuée dans le cadre du marché de renouvellement des contrats d'assurances qu'il est habilité à signer en vertu de la délibération n° 16 du 7 avril 2014.*

*La séance est levée à 20H15.*

**Fait à Chantraine, le 12 Juillet 2017**



**Le Maire,**

**François DIOT**